

Ecole Élémentaire de Saint Macaire
15 rue de Verdun
05 56 63 20 60
ce.0331179c@ac-bordeaux.fr

Commune : SAINT MACAIRE

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 3^{ème} TRIMESTRE**

Mardi 13 juin 2023

Circonscription SUD ENTRE DEUX MERS

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : Pauline BARRIEU

Equipe pédagogique :	Mmes Lelièvre, Cherfils, Ducouret, Costedoat et M. Mangenot.
Le maire ou son représentant :	Mr Scaravetti, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires Mr Gerbeau, Maire de Saint-Macaire Mme Letellier, secrétaire chargée des affaires scolaires
L'IEN ou son représentant	
Invités (personnel municipal...) :	Mme Gaury, directrice du périscolaire
Parents d'élèves élus :	Mmes Pattée, Simonin et Gorry

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaires de séance : Aurore PATTEE (RPE) et Manon COSTEDOAT (PE)

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aides mises en place

Les APC : 3 x 30mn par semaine sur 5 périodes

Quelques chiffres depuis pour l'année 2022/2023 :

- 21 équipes éducatives (orientation, scolarité, comportement...)
- 16 ESS
- 27 PPRE
- 8 PAI
- 2 PAP
- 14 MOPPS (mise en œuvre du PPS)

Cf. Annexe n°1

b) Bilan des évaluations

CP, CE1 nationale : passation, saisie et synthèse normées.

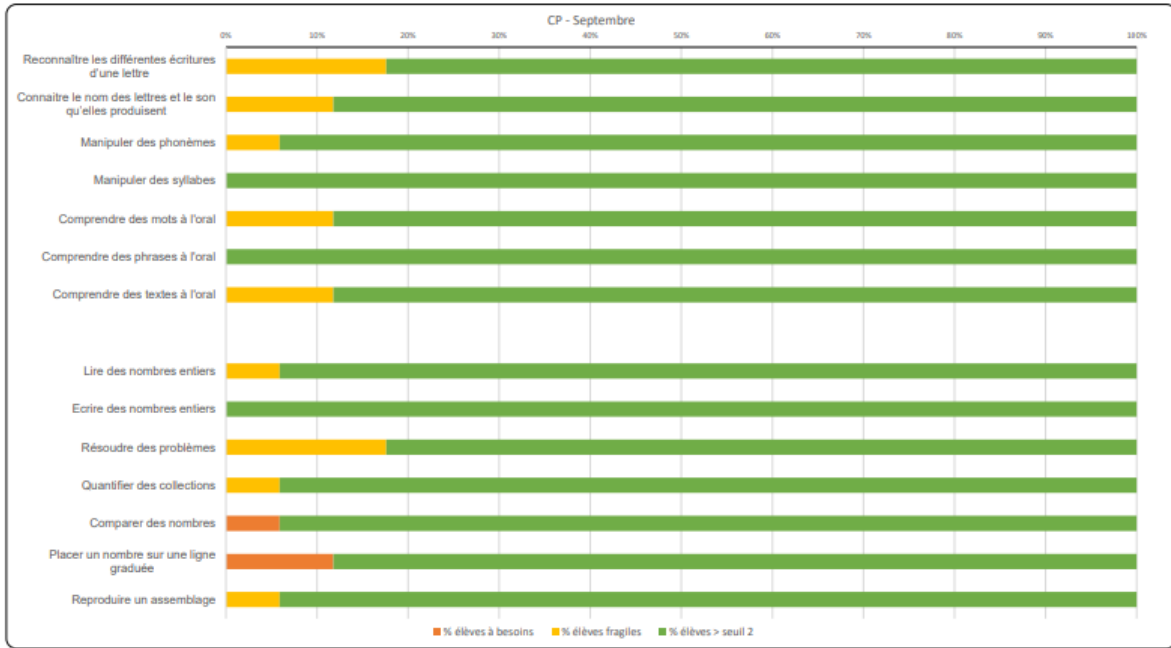
Outil statistique et, à l'interne de l'école, d'évaluation diagnostique.

Normé dans la passation, consigne et correction.

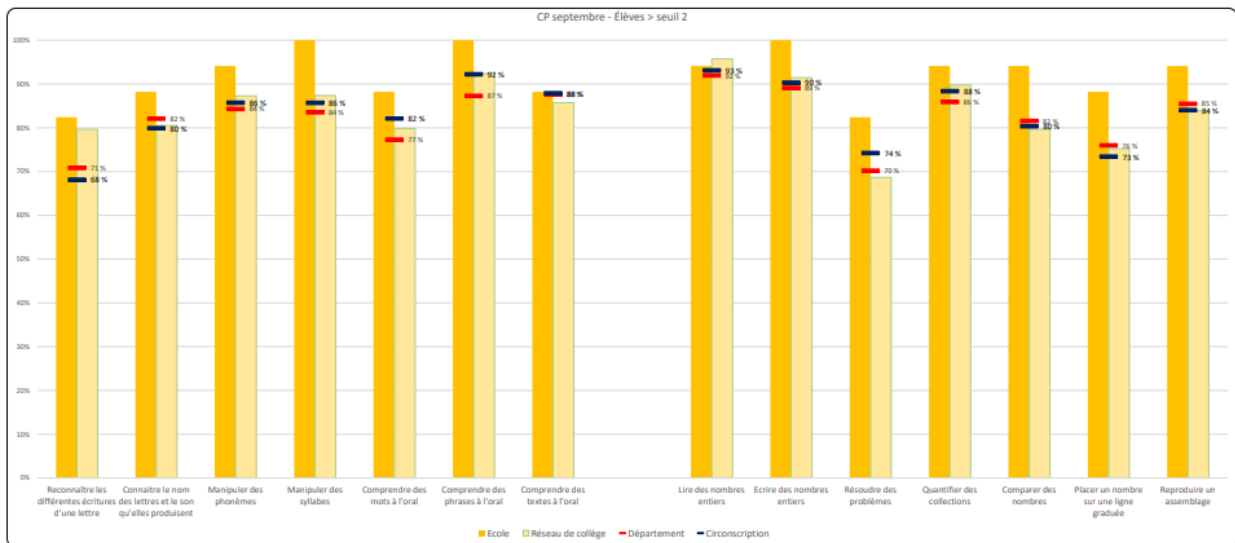
Evaluations repères : parutions de la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance).

Evaluations CP début d'année :

Exploitation des résultats de l'école



Exploitation des résultats par rapport au réseau de collège, au département et à la circonscription



Evaluations CP milieu d'année :

→ Français

- Comprendre des sons
- Comprendre les phrases à l'oral et à l'écrit
- Ecrire des syllabes, des mots
- Lire à voix haute

→ Mathématiques

- Connaître les nombres jusqu'à 39
- Calculer en ligne
- Résoudre des problèmes

Résultats des évaluations CP au niveau national :

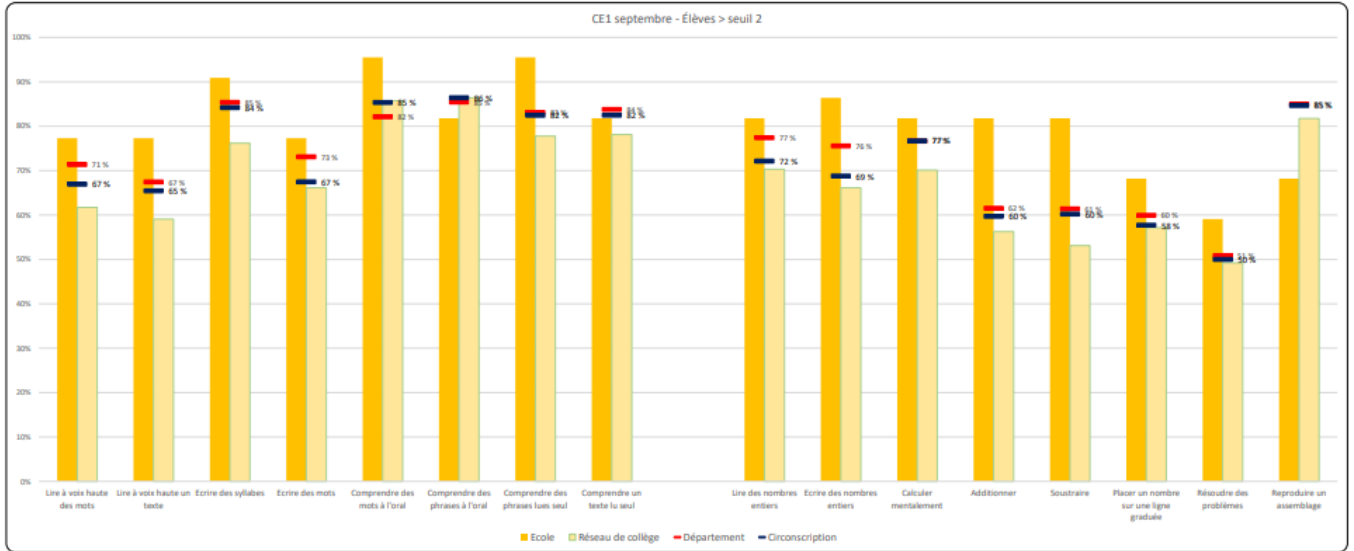
→ En français, l'exercice pour lequel les élèves de CP rencontrent toujours des difficultés est celui de la **compréhension de phrases lues seuls** – seulement 61,4% des élèves y arrivent. Les exercices dans lesquels le niveau est le plus élevé sont la **compréhension de phrases à l'oral** (84,1%), la **connaissance du nom des lettres et du son qu'elles produisent** (87,6%) et la **manipulation des phonèmes** (84,3%).

Moins de 9% des élèves de CP ne sont pas encore entrés dans la lecture à la mi-CP ni dans l'encodage des syllabes.

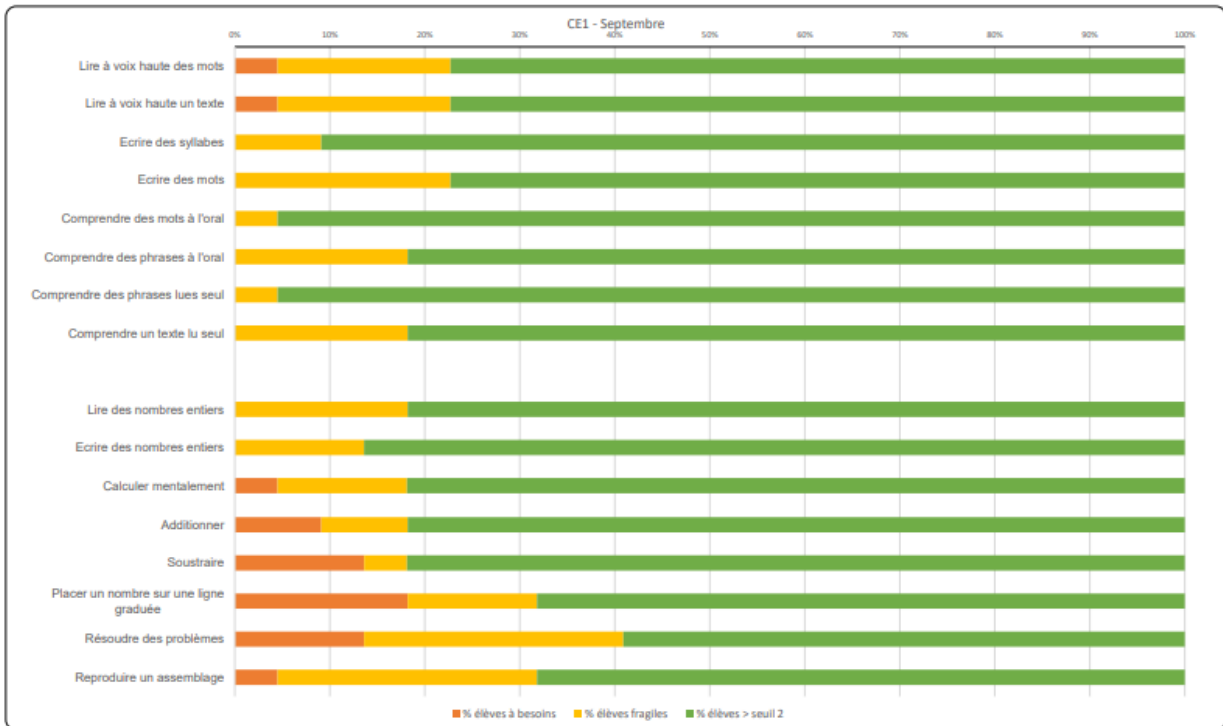
→ En mathématiques, seuls 57,5% ont une maîtrise suffisante dans le domaine de la **résolution de problèmes**. 20% des élèves rencontrent des difficultés dans les **additions en ligne**, en **soustraction** c'est un peu plus de 21 %. Dans les exercices les plus réussis – avec 75% de maîtrise satisfaisante, on retrouve « **placer un nombre sur une ligne graduée** », « **comparer des nombres** » et « **écrire des nombres entiers** ».

Evaluations CE1 de début d'année :

Exploitation des résultats de l'école



Exploitation des résultats par rapport au réseau de collège, au département et à la circonscription



Ces documents ne sont pas publiés, ils sont à destination des directeurs d'écoles.

c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP

Conseil école-collège du 16 mai 2023 :

- La **journée d'intégration** des CM2 a eu lieu le jeudi 01 juin. Répartis dans des demies classes de 6ème, ils ont pu assister à deux cours différents. A midi, une présentation des ateliers cirque/magie et chorale a eu lieu. Le goûter a été offert par le collège. La mairie a pris en charge les repas des 26 CM2.
- **Accueil des parents** le samedi 24 juin de 08h10 à 12h30 (10h30 / 11h30 pour Saint-Macaire) : visite du collège, inscriptions, présentations d'ateliers par les professeurs (UNSS...). Présence de tous les parents souhaitée. L'accueil est aussi ouvert cette année aux enfants car ils sont les premiers concernés.
- Bilan des **groupes de travail** :
 - Apprendre à apprendre (Saint-Macaire) → Définition d'outils à mettre en commun entre école et collège + top orthographique qui réapparaîtra au collège. Ceci permettrait une continuité sur l'orthographe sur tout le cycle 3 (affichages commun, défi final : dictée).
 - Lecture et compréhension des consignes
 - Construction du nombre
- Bilan des **projets de liaison** : Cross (maintenu et poursuivi l'année prochaine, avec les CM1 encadrés comme observateurs et non participants) / Journée d'intégration / Top orthographique / Harcèlement (en lien avec le plan de prévention du collège).
- **Liaison CM2/6ème en cours** : transmission des effectifs, des PPRE, des PAI, des PPS + composition des classes (5 groupes pour 5 classes de 6ème) et présentation des élèves.
- Départ de Mme Lê, remplacée par une nouvelle principale et un adjoint : possibilité de changements à la rentrée.

Liaison GS/CP :

- **Rencontre sportive** le 25/11 après-midi : ateliers de lutte au sol
- Le 16/12 : échange de **cadeaux de Noël** fabriqués par les élèves
- Le 25/01 : **galette des rois** à l'école maternelle
- Le 28/02 : **sortie aux bords de Garonne**
- Le 06/03 : participation au **cross** de l'école maternelle
- Tous les vendredis de 14h15 à 15h00 : **Chorale** avec ARDILLA.
- **Visite** de fin d'année (date à définir).

II) Projets et vie de l'école

a) Rappel du projet d'école 2021-2025

AXE 1 : Favoriser la réussite de l'élève en développant son autonomie (en lien avec le collège).

1. Favoriser l'autonomie et faire évoluer chaque enfant selon le rythme de ses apprentissages.
2. Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la langue (écrite et orale).
3. Améliorer les compétences des élèves dans le domaine de la résolution de problèmes.

AXE 2 : Eduquer à la citoyenneté : Vivre ensemble et respecter son environnement.

1. Développer la conscience citoyenne de l'enfant comme individu appartenant à une communauté.
2. Développer une conscience écologique pour adopter des comportements respectueux de l'environnement.
3. Favoriser les relations partenariales.
4. Favoriser l'inclusion des élèves relevant du dispositif ULIS.

AXE 3 : Développer une logique de parcours pour tous les élèves.

1. Permettre à chaque élève de traverser un parcours artistique.
2. Permettre à chaque élève de traverser un parcours culturel.
3. Renforcer l'éducation à la santé.

b) Bilan des projets de l'année 2022-2023

Projets communs à l'école :

- **Expositions artistiques** en partenariat avec SIMONE ET LES MAUHARGATS.
- « **Animation Nature** » en partenariat avec l'association l'Auringleta, financé par la municipalité.
- « **Accessibilité à la lecture** » en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Macaire.
- « **Savoir nager** » en partenariat avec le SPADIUM de Langon (10 séances/classe).
- « **Sensibilisation au blues et au gospel** » en partenariat avec ARDILLA.
- « **Découverte de langues régionales** » en partenariat avec Thomas Thouroude (professeur OCCITAN, du CE1 au CM2).

Projets de classe et/ou de cycle :

CP

- Constitution d'un herbier en lien avec la sortie à l'abbaye
- Sortie sur les zones humides en bord de Garonne le 28/02 (biodiversité) → avec GS
- Intervention du berger pour présenter le troupeau

CE1/CE2

- Savoir rouler à vélo chaque semaine avec un animateur USEP (2 fois par semaine)

CYCLE 2

Le thème de la nature est décliné en plusieurs sous-thèmes : la forêt, la jungle, la montagne, la campagne, les océans, les jardins.

- Plusieurs sorties nature tout au long de l'année pour observer la biodiversité et le passage des saisons.
- Visite de l'abbaye de La Sauve Majeure le 25/05 : projet autour du jardin médiéval.
- Intervention sur les enluminures médiévales le 02/02.
- Sortie à l'écomusée de Marquèze le 19/06 sur les thèmes de la biodiversité de la forêt, de l'airial, de l'habitat dans les landes, et la vie d'autrefois.
- Projet Déambularbre.

CYCLE 3

- Construction de microfusées.
- Intervention de l'association AG33 pour l'observation du ciel sur une soirée.
- Projet Déambularbre.
- Sortie sécurité routière → APER
- Participation au festival des tailleurs de pierre pour les 2 classes de CM1/CM2 le 09/06.
- Projet d'écriture d'un blues avec l'école de musique Ardilla mis en voix pour le spectacle du 1er juillet.
- Sortie de fin d'année le 20/06 sur le Bassin d'Arcachon avec, au programme, l'ascension de la Dune du Pilat et des activités d'accrobranches dans un parc agréé Education Nationale.
- Animation « Découverte de l'Europe » le 30/06 en lien avec le comité de jumelage Lodine/Saint-Macaire et l'Info Jeunes de Nouvelle Aquitaine. *Rencontres prévues avec la municipalité fin juin. Perspectives d'un voyage, de découverte de la langue, etc...*

c) Bilan des actions périscolaires

→ Effectué par Mme Angélique Gaury, responsable du CVLV sur l'école de Saint-Macaire.

- o Saccage de début d'année, remerciements aux parents et aux personnels pour leur aide.
- o Self : un animateur en plus sur le temps méridien car 2 classes dans le réfectoire et 4 dans la cour. Un peu de casse, des oublis pour aller manger.
- o Protocole de l'EN concernant les chocs à la tête, utilisé plusieurs fois.
- o Attention aux départs pour rdv médicaux.

- Présence d'AESH pour certains enfants d'ULIS, primordiales. 1 AESH pour 4.
- Une vingtaine d'enfants accueillis le matin, la plupart arrivent seuls. La responsabilité des animateurs débute à l'arrivée des enfants dans la salle périscolaire.
- Le soir, baisse des effectifs, entre 20 et 35 enfants, d'où un animateur en moins. En revanche, une hausse les jeudis. Ateliers proposés tous les soirs, sauf les jeudis. Peu de variété cette année. Communiquer via Pronote, pour toucher toutes les familles sur la programmation des ateliers. Une grande animation avant chaque vacances.
- Remerciements : maison de retraite pour les partenariats et l'accueil du périscolaire.
- Rdv avec la mairie mercredi 14 juin, budget suite au vandalisme de début d'année.
- Café parents : retours sur les difficultés de la pause méridienne (bagarres, conflits). Interdiction du foot car trop conflictuel. Les enfants jouent au catch, détérioration des vêtements.
- Rencontre avec les parents des enfants perturbateurs : contacter les parents via Pronote ?
- Réflexion en cours : ouverture de la salle du périscolaire mais un animateur détaché.

d) Fin d'année

Vendredi 23 juin 2023 : Fête de l'école à partir de 18h30 dans le jardin de la maison de retraite. Spectacle de l'école maternelle + deux chants de l'école élémentaire + jeux + tirage de la tombola.

Jeudi 29 juin 2023 : Mini-Olympiades de Saint-Macaire aux remparts. Goûter offert par la Mairie + pique-nique fourni par les parents.

Mardi 27 juin 2023 : Accueil des élèves de CM2 en Mairie pour la remise d'un dictionnaire et un discours du Maire (15h/16h30).

Vendredi 07 juillet → Dernière journée d'école. Tout départ en vacances anticipé sera considéré comme une absence injustifiée et sera signalée aux services compétents.

III) **Fonctionnement de l'école**

a) Bilan des exercices de sécurité

CR Incendie

Rappels de l'exercice n°1 : Evacuation des locaux en 2'28". Tout le monde a entendu le signal d'alarme et tout le monde a évacué et rejoint le point de rassemblement. Bonne transmission des effectifs.

Bilan de l'exercice n°2 : Temps nécessaire à l'évacuation → 2'26". Tout le monde a entendu le signal d'alarme. Bonne transmission des effectifs. Fenêtres et portes fermées. Ne pas oublier les PAI.

CR PPMS risques majeurs

Bilan de l'exercice réalisé le 30/03/2023 :

Temps nécessaire pour la mise à l'abri → 3'42"

Tout le monde n'a pas entendu le signal (corne de brume à tester).

Mallettes de premiers secours réapprovisionnées.

Demande de lingettes + couches pour l'ULIS envoyée à la Mairie.

PPMS attentat/intrusion

Rappels de l'exercice du 22/11/22 :

Remarques : Tous les élèves et les personnels de l'école ont évacué dans le calme et se sont rendus rapidement sur leur lieu de repli (défini en début d'année scolaire). Tous les enseignants disposaient des clés nécessaires ainsi que des PAI et des cahiers d'appel. Le comptage des élèves s'est effectué sans problème. La communication s'est établie avec fluidité entre les différents personnels. Il faudra veiller à ce que les élèves suivent leur classe et pas une autre par inadvertance. La fin de l'exercice a été annoncée une fois que tout le monde était en sécurité dans son lieu de repli.

Demande réitérée : Film mat pour diminuer la visibilité des classes devant le portillon, le temps de pouvoir fermer les volets.

b) Bilan financier de la coopérative scolaire

Synthèse rapide, bilan comptable simplifié et prévisions.

Demande de la municipalité : Faire un effort sur de l'outillage éco-responsable - ou raisonné.

Organisation de la participation coopérative des parents : pas de montant imposé, mais deux fois dans l'année. Peut-être début octobre et février.

c) Bilan financier des actions municipales

Remerciements à la Mairie pour son engagement dans les projets menés et son soutien financier.

Budgets fournitures scolaires 2023/2024 :

50 euros par élève soit $50 \times 110 = 5\,500$ euros réparti de la manière suivante :

- 800 euros : papier
- 300 euros : direction
- 40 euros par élève

Budgets classes de découverte et projets 2022/2023 :

3 800 euros soit environ 30,89 euros par élève.

→ Participation au financement de Pronote Primaire inclus.

Participations supplémentaires sur demande :

- Subvention de 1 000 euros pour aider au financement des bus (Sauve Majeur + Arcachon).
- Investissement dans des dictionnaires pour les élèves de cycle 3.
- Paiements des repas des élèves de CM2 lors de leur journée d'intégration au collège.
- Goûters de Noël offerts à tous les élèves.
- Goûters offerts à tous les élèves le 29/06 pour les Olympiades.
- Goûters offerts aux CM2 lors du moment de partage à la mairie

d) Préparation du bureau des élections pour l'année 2023/2024

Vote par correspondance.

1 RPE par classe sinon tirage au sort entre les parents volontaires (6 classes).

Les listes peuvent ne pas être complètes. Chaque liste doit **comporter au moins deux noms de candidats** et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.

IV) Organisation de la rentrée 2023/2024

a) Structure de l'école

Nombre d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2023/2024 → 109 répartis de la manière suivante :

CP : 12 élèves

CE1 : 17 élèves

CE2 : 25 élèves (dont 1 ULIS)

CM1 : 28 élèves (dont 1 ULIS)

CM2 : 27 élèves (dont 7 ULIS)

Proposition de répartition pour l'année scolaire 2023/2024.

Critères de répartition :

- Autonomie
- Résultats aux évaluations
- Besoins éducatifs particuliers
- Affinités (positives et négatives)
- Sexe
- Fratries

26 départs CM2 (dont 22 au collège du Pian sur Garonne).

109 élèves prévus à ce jour soit, en moyenne, 21,8 élèves par classe sur 5 classes.

b) Organisation de l'accueil des élèves

Réunion des parents de GS le mardi 02 mai en présence de Mme Lelièvre et de Mme Lataste.

Rendez-vous individuels d'inscription du 23 mai au 15 juin à l'école élémentaire. Remise d'un livret d'accueil avec les éléments indispensables à la rentrée en CP.

Rentrée des classes le lundi 04 septembre 2023 à 8h30.

Ouverture des portes à 8h20.

Horaires d'entrées et de sorties communes à toutes les classes.

Accueil des élèves de CP et des nouveaux élèves dans la cour de récréation, avec un parent par enfant autorisé à entrer dans l'enceinte de l'école.

Affichage potentiel des listes de classe et des horaires de l'école le vendredi 01 septembre 2023.

Les réunions de rentrée seront organisées dans les 15 jours suivants la rentrée des classes.

→ Accueil des GS à l'école : visite de la classe et rencontre avec l'enseignante.

Rencontres individuelles de tous les parents de CM2 pour préparer le passage en sixième.

Livret scolaire Unique : Semestriel via la plateforme **EduConnect**. Possibilité d'impression sur demande des familles.

Communication parents / école : Uniquement via **Pronote**. Distribution des codes d'accès dès le premier jour de classe.

Rythmes scolaires inchangés.

MAIRIE

e) Travaux et investissements pour 2023/2024

a) Travaux de l'école

- Travaux de l'été : lister et rencontrer Patricio pour lui expliquer et lui montrer.
- Travaux de réfection de la cour reportés à cet été (64 000€).
- Tables de ping-pong fixées trois / quatre semaines après
- Budget informatique : essayer de remplacer les ordinateurs obsolètes par la version tablettes (budget 2024).
- Aménagement de la cour, réfléchi en même temps que le projet Gironde Habitat
- Le projet de rallongement du préau avec installation de panneaux solaires est pour le moment mis en attente car les investissements extérieurs sont compromis (il faudrait au minimum 1000m2 de toiture).

b) Investissements

- Terrain JUGEAN : projet d'aménagement d'un lotissement, coopération avec Gironde habitat, logements locatifs, accession à la propriété. Rien n'est fait, la cour n'est pour l'instant pas impactée, enseignants, parents, citoyens seront concertés. Municipalité actrice du projet. Travaux surement pas viables avant deux ans.
- Devoir de densification des villes.

Fin du conseil d'école : 20h00

Fait à Saint-Macaire le 22 juin 2023

La Directrice, Pauline BARRIEU
Présidente du Conseil d'Ecole

Les Secrétaires de séance : Manon COSTEDOAT
Aurore PATTEE

Annexe 1 – Les dispositifs d'aides pour les élèves

	PPS Projet Personnalisé de Scolarisation Dispositif relevant de la MDPH	PAP Plan d'Accompagnement Personnalisé Dispositif interne à l'établissement	PPRE Programme Personnalisé de Réussite Éducative Dispositif purement pédagogique	PAI Projet d'Accueil Individualisé Dispositif interne à l'établissement
Pour qui ?	Le PPS s'adresse aux élèves reconnus « handicapés » par la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie relevant de la MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées). Selon sa sévérité, la dyslexie peut être reconnue comme handicap par la CDA selon ce guide barème	Le PAP concerne les élèves atteints de troubles des apprentissages évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap : trouble spécifique du langage (dyslexie, dysphasie, dyspraxie ...)	Le PPRE peut être établi pour des élèves dont les connaissances et les compétences scolaires spécifiques ne sont pas maîtrisées ou qui risquent de ne pas être maîtrisées. Le PPRE est obligatoire en cas de redoublement	Le PAI concerne les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire...
Pourquoi ?	Le PPS consiste à mettre en place selon les besoins de l'élève : •L'orientation scolaire : ULIS, CLIS ,classe ordinaire, cours à domicile •L'aménagement de la scolarité : prise en charge extérieure durant les heures scolaires (orthophoniste, psychologue, répétiteur CNED...) •L'aménagement pédagogique : adaptation des apprentissages (allègement du travail scolaire, photocopiés des cours...) •Les mesures d'accompagnement : auxiliaire de vie scolaire, SESSAD, orthophoniste... •L'attribution de matériels pédagogiques adaptés : ordinateur... •L'aménagement des examens et concours (tiers temps, secrétaire ...)	Le PAP, c'est permettre : •L'aménagement de la scolarité : prise en charge extérieure durant les heures scolaires (orthophoniste, psychologue, répétiteur CNED...) •Un suivi tous au long de la scolarité • un aménagement pédagogique d'un point de vue adaptation des apprentissages (allègement du travail scolaire, photocopiés des cours, aménagement des contrôles...) • Le PAP ne donne pas automatiquement droit aux aménagements des examens. Mais c'est une condition nécessaire pour en faire la demande.	Le PPRE, c'est permettre : •La mise en place d'un soutien pédagogique spécifique (pendant le temps scolaire et en dehors) de manière modulable mais pour une courte durée.	Le PAI, c'est permettre : •La possibilité de traitement médical au sein de l'établissement. Le PAI selon les textes ne permet pas un aménagement pédagogique d'un point de vue adaptation des apprentissages (allègement du travail scolaire, photocopiés des cours...).